

ÉLECTIONS URPS

31 mars au 07 avril 2021

Vote par internet

uniquement

*Je y a ceux
qui causent
et ceux
qui agissent...*

Lettre N°1

**Pendant 5 ans,
l'équipe FMF**
de l'URML Martinique
a travaillé avec
et pour tous les médecins
libéraux, qu'ils soient
syndiqués ou non.

fmfmartinique.fr

VOTEZ
 **FMF**
MARTINIQUE

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Pendant 5 ans, la FMF a œuvré de son mieux pour tous les médecins libéraux et tous les patients.

Malgré l'obstruction systématique des membres du syndicat SMMq (CSMF) de l'assemblée générale, notre équipe a réussi à gagner la confiance et le respect des institutions.

L'URML est devenue la partenaire incontournable de la médecine libérale.

Chaque médecin, élu ou non élu, venu travailler à l'URML Martinique, a été rémunéré 3C de l'heure.

L'URML Martinique est la maison de tous les médecins libéraux et vous avez été très nombreux à participer aux différentes actions.

**Merci pour votre confiance
et votre engagement.**



Dr Caroline JOUANNELLE-SULPICY
Tête de liste spécialistes FMF Martinique.
Elections de l'URML.

fmfmartinique.fr

VOTEZ
 **FMF**
MARTINIQUE

Durant la mandature FMF : le bilan financier de l'URML Martinique

Transparence des comptes

Les comptes de l'URML Martinique sont établis par le cabinet d'expertise comptable et **certifiés par le commissaire aux comptes** lors de l'assemblée générale annuelle.

Les comptes sont adressés à l'ARS Martinique après le vote de l'assemblée générale avant le 31/03 chaque année.

Retrouvez les comptes sur **www.urml-m.org**

Les sources de financement de l'URML Martinique

Pour assurer les missions, l'URML Martinique perçoit une contribution des médecins libéraux (dotation ACOSS), alimentée par vos cotisations. Elle reçoit également des subventions et concours financiers divers.

Sous la mandature FMF, dès le début de la mandature, l'URML Martinique a conclu pour la première fois avec l'ARS Martinique, un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) sur une durée de 4 ans, allant de 2017 à 2021.

Le CPOM permet le financement des actions qui rentrent dans le cadre des thèmes et actions retenus d'un commun accord.

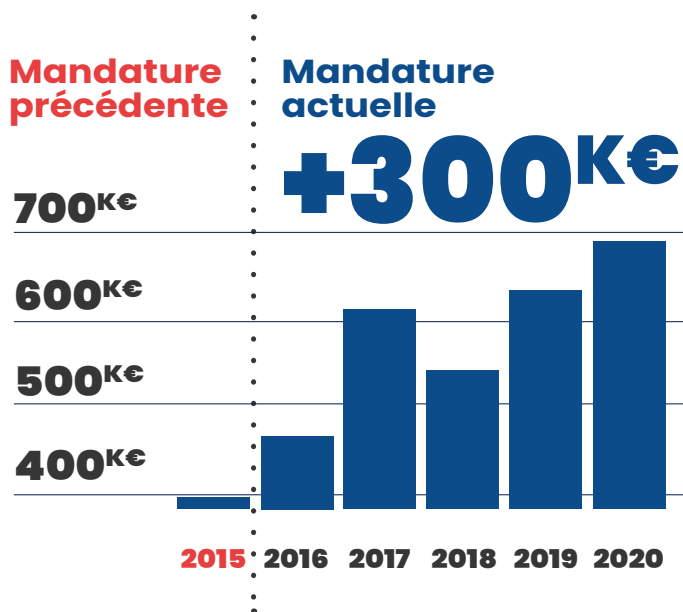
L'URML Martinique, URPS ML est une association régie par le **décret N°2010-585** avec l'**obligation d'utiliser 30 à 70% du budget pour les actions (décret °2017-886).**

L'association n'a pas vocation à accumuler et laisser dormir les moyens financiers.

Sous la mandature FMF : l'URML Martinique a augmenté ses moyens financiers au service des actions

- › Stratégies de demande de subventions.
- › Location des salles de formation grâce à la rénovation des locaux.

Recettes de l'URML Martinique



Sous la mandature FMF : investissements pour la modernisation

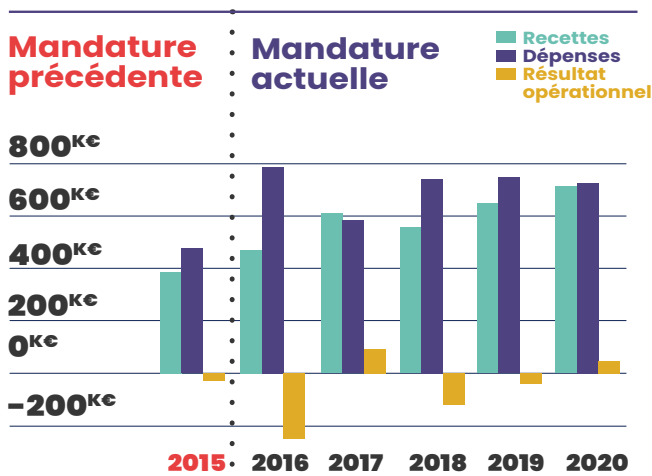
2016 : année d'investissement (modernisation des locaux, restructuration, investissement informatique et télécommunication)

Plus de

50% des dépenses consacrées aux actions

2017 à 2020 : plus de 50% des dépenses consacrées à de multiples actions pour les médecins libéraux et pour la population martiniquaise.

Bilan financier



ÉLECTIONS URPS

31 mars au 07 avril 2021

Vote par internet

uniquement

Votez pour l'équipe qui vous ressemble et vous rassemble !



Dr Criquet
-Hayot



Dr Bellon



Dr Tignac



Dr Dintimille



Dr Bellon Tulle



Dr Pecout



Dr Valentin



Dr Plazy
Chabrand



Dr Bellance



Dr Flechon



Dr Jouannelle
Sulpicy



Dr Goulon



Dr Jos Pelage



Dr Briand



Dr Dispagne



Dr Agoua



Dr Thimon



Dr Guaquièrre



Dr Fédière
Plissonneau



Dr Sadreux

Généralistes Spécialistes

VOTEZ
 FMF
MARTINIQUE

fmfmartinique.fr